

# Règlement La Foulée Agésinate 2019

L'association Les foulées agésinates 85 organise le 30/06/2019 la 5<sup>ème</sup> édition de LA FOULEE AGESINATE.

L'organisation propose dans le respect du règlement FFA, 5 courses nature (dont 2 courses enfants) dont les départs et arrivées seront donnés au stade municipal d'Aizenay.

## Les parcours :

### COURSES

**8km & 15km** Course nature **mixte** ouverte aux coureurs à partir de la catégorie cadets (**né avant 2003**). **Course du 15km** comptant pour le **Challenge Endurance Shop Nature**

**21km** Course nature **mixte** ouverte aux coureurs à partir de la catégorie cadets (**né avant 2001**).

### COURSES RESERVEES AUX ENFANTS

**400 m** Course ouverte aux jeunes coureurs dans la catégorie d'âge éveil athlétique (**né entre 2010 et 2011**).

**900 m** Course ouverte aux jeunes coureurs dans la catégorie d'âge poussins/benjamins (**né entre 2005 et 2009**).

Les distances sont données à titre indicatif, les parcours et leurs descriptifs sont visibles sur place le jour de la course.

**Ravitaillement :** Un ravitaillement est organisé au 6,5<sup>ème</sup> km sur le 15km et au 6,5<sup>ème</sup> km sur le 21km. De plus un stand d'épongeages est présent au 7<sup>ème</sup> km sur le 8km, au 11<sup>ème</sup> km sur le 15km et au 11<sup>ème</sup> km + au 18<sup>ème</sup> km sur le 21km .

**Autorisation parentale:** Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée d'un représentant légal l'autorisant à participer aux courses.

**Charte du coureur :** Courses ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s qui seront inscrits et munis d'un dossard. Les personnes sans dossard ne seront pas admises à prendre le départ. Tout engagement est personnel. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

**Inscriptions :** A partir du site des foulées agésinates 85 : <http://lesfouleesagesinates.jimdo.com> jusqu'au 27/06/2019 12h00 au prix de 8€ pour le 8km, de 13€ pour le 15km et de 18€ pour le 21km. Elles peuvent aussi être effectuées sur place au moins une heure avant le début de la première course, mais sont majorées de 3€.

Conformément l'article IIA4 du code du sport et à la réglementation des courses hors stade FFA chaque participant est soumis à la présentation obligatoire :

Pour les licencié(e)s FFA Compétition, Entreprise, Santé Loisir, Running ou d'un Pass'Running, FFtriathlon, FFCO...

D'une photocopie de la licence en cours de validité à la date de la manifestation.

Pour les non licencié(e)s: Photocopie du certificat médical de « non-contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an à la date de la manifestation.

**Dossards et départs:** Retrait des dossards à partir de 8H00 le dimanche 30 juin 2019 au stade municipal d'Aizenay et jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque course. Départ du stade municipal : 8km et 15km à 9h15, 21km à 9h30 , course enfants éveil athlétique 11h30 et course enfants poussins/benjamins 11h35. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

**Assurance:** L'association a contracté une assurance responsabilité civile pour l'organisation .

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux non licenciés de s'assurer individuellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou psychologique d'un participant.

## Les parkings :

Les parkings du complexe sportif des Ganneries, du groupe scolaire Louis Buton et du stade municipal sont mis à disposition le jour de la course.

**Sécurité:** Les parcours seront fléchés et sécurisés cependant les concurrents s'engagent à respecter le code de la route lors de la traversée de chaussée. Une équipe de secouristes se tiendra à l'arrivée ainsi qu'une deuxième sur le parcours du 8 km.

**Contrôle Anti-Dopage:** Dans le respect des réglementations provenant de la FFA, un contrôle anti-dopage sera organisé à l'issue des épreuves sur le 8km, le 15 km et le 21km. Ce contrôle sera dirigé par une personne déléguée de la FFA, sera réalisé sur des coureurs masculins et féminins participants aux courses et choisis au hasard. Tout manquement au contrôle anti-dopage ou résultats non conformes occasionnera des modifications sur le classement des épreuves, et un procès-verbal sera dressé par la personne déléguée de la FFA.

**Classement et récompenses:** Un lot sera offert à tous les participants à l'arrivée.

Les temps de courses seront mesurés par Espace compétition permettant un classement des coureurs par catégorie. Mais sont récompensés les six premiers masculins et féminins au scratch, de chaque course.

**Environnement:** L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout participant qui ne respectera pas les lieux naturels traversés.

L'association encourage le covoiturage des participants pour accéder au site. La NATURE nous accepte : **Respectons là !**

**Droit à l'image:** L'inscription à la manifestation emporte de fait l'autorisation pour l'organisateur d'utiliser l'image de l'inscrit à fin exclusive de promotion et de diffusion de l'image de la manifestation sous toutes ses formes.

**Sur place le jour de la course:** Douches et vestiaires à disposition des coureurs, restauration.